

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

À LA VIE, À LA VILLE

L'entrée dans la nouvelle année est traditionnellement celle des vœux. Nous en formulons deux pour notre ville.

Le vœu de voir la vie reprendre son cours à Saint-Brice

Voir renaître des événements festifs comme entendre ces discussions émanant du comptoir d'un café. Retrouver le plaisir de partager la cuisine d'un restaurant comme ces moments familiaux au parc. Entendre le bruissement des enceintes sportives comme les applaudissements saluant un événement culturel. Redécouvrir la beauté d'un sourire derrière un masque comme le plaisir simple d'une accolade. Apprendre à vivre à nouveau, ensemble. Tel est le premier vœu que nous formulons pour la nouvelle année, pour tous les Saint-Briciens, pour leurs familles, et pour nous permettre de vous retrouver rapidement.

Le vœu de réussite collective pour Saint-Brice

C'est un souhait que nous imaginons commun à presque tous les élus ; de se dire que malgré des oppositions de forme ou de principe, chacun partage, dans le fond, l'envie de voir la ville s'améliorer. Nous disons « presque » car nous constatons que deux des têtes de liste engagées lors des dernières élections ont fait le choix, soit de démissionner (M^{me} Salfalti), soit de ne pas siéger au conseil municipal pour pallier cette démission (M. Arnal). Nous en prenons acte. Aux Saint-Briciens de s'en faire un avis. Cela ne doit pas cacher l'engagement d'autres conseillers. Alors que s'ouvre la nouvelle année, sachez que nous restons focalisés sur vos attentes. Elles sont nombreuses et multiples. Elles sont aussi les nôtres car, comme vous, nous vivons quotidiennement à Saint-Brice. Nous répondons à ces attentes par un travail et une volonté de tous les instants. Ce travail qui se veut parfois invisible avant de porter ses fruits. Ce travail mené avec le souci de répondre aux besoins du quotidien, comme à la nécessité de prendre le temps de bien faire, face aux grands enjeux de notre cité. Nous avons hâte de vous retrouver pour en discuter de vive-voix, au détour d'une rencontre, d'une réunion ou pourquoi pas, de notre marché.

Bonne année 2021 et bonne santé aux Saint-Briciens, aux agents de la ville et aux élus de l'ensemble des groupes politiques !

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

AVIS DE RECHERCHE : ESPRIT D'OUVERTURE

Au cours du mois de novembre, la majorité en place a accompagné les personnes vulnérables avec la mise en place de l'action « solidarité Covid ». Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative, suite logique de ce qui avait été réalisé au printemps, avec l'aide de bénévoles, par la majorité précédente. En effet, les agents ne pouvant exercer leur activité, au même titre qu'une très grande partie des français, une vingtaine de bénévoles avaient soutenu, sous l'égide du CCAS, nos aînés.

Le 24 novembre dernier, le gouvernement a annoncé les mesures d'assouplissement de ce second confinement. Les Saint-Briciennes et Saint-Briciens ont pu retrouver leurs commerçants, trop longtemps privés de leur activité. Nous pensons fortement à nos restaurateurs et gageons que le comportement responsable des Français leur permettra aussi prochainement un retour à la normale, en espérant que tous retrouveront ce chemin.

Cependant, et malgré une volonté affichée d'aider ces commerces de proximité, nous n'avons pas vu d'action très lisible de la part de la majorité, en dehors de la liste des commerces ouverts incluse dans le magazine de novembre.

Dans le magazine de décembre, nous découvrons un article traitant de la gestion énergétique du patrimoine bâti de la Ville ; nous nous réjouissons du catalogue décliné par la majorité, des bâtiments communaux ayant recours aux énergies renouvelables, bâtiments existant, pour certains, depuis une quinzaine d'années. Il ne reste qu'à maintenir et améliorer l'existant.

En cette période de Noël, la ville s'est parée de nouvelles illuminations, lancées par un groupe d'élus de la majorité. Comme d'habitude depuis juillet 2020, malgré un « esprit d'ouverture » affiché lors du conseil d'installation, aucun élu minoritaire n'a été invité.

Mais ne perdons pas espoir, cet esprit d'ouverture sortira peut-être du confinement... un jour.

Nous vous souhaitons une belle année 2021,

Prenez grand soin de vous !

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

LA BIENVEILLANCE N'EXCLUT PAS L'EXIGENCE

La majorité semble imposer un nouveau rythme par une écoute et une collaboration plus soutenues de l'opposition, une approche qui tranche avec le passé et ouvre sur la durée, nous l'espérons, d'intéressantes perspectives et avancées pour la ville et les saintbriciens.

Il en va ainsi de la permanence du maire à destination des administrés, du maintien à l'échelon communal du plan local d'urbanisme (PLU) en gardant la main sur l'aménagement du territoire [mais quelle en est la vision ?], de la communication pour soutenir le commerce local et la réouverture du centre de dépistage Covid.

Cependant, la question restée en suspens du soutien aux associations, si vitales pour Saint-Brice, demeure inquiétante, nous l'avons évoquée en conseil municipal.

De même, les délibérations successives votées à la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV) posent l'épineuse question de la faible place faite à Saint-Brice et du peu d'influence au sein de l'intercommunalité. Notre ville, bien que figurant parmi les plus importants contributeurs au financement de la CAPV, n'en tire quasiment aucun bénéfice.

Quels sont les retours pour les Saint-Briciens ?

Nous serons très attentifs sur ce que nous considérons comme un juste retour au regard des années perdues et des autres villes qui ont largement tiré profit de la manne financière et des moyens de Plaine Vallée.

Saint-Brice doit à présent **exiger** de la CAPV des moyens [mais sans projets, pas d'aides], dont la reprise dans les meilleurs délais de tous les réseaux d'assainissement

Bonne année 2021 à tous !

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES
COMPTES RENDUS DES CONSEILS
MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET

